





# E.Leclerc



## ESPACE MOZAC

*Le concentré de mes envies*



Tél. 04 73 63 23 70 Direction VOLVIC

# AJC MOTORS

## F. CHARRADE

ACHAT - VENTE - MÉCANIQUE - CARROSSERIE - TOUS VITRAGES  
DÉBOSELAGE SANS PEINTURE - NETTOYAGE - LOCATION



**TOUTES MARQUES**

04 73 64 58 80

116 Rue des Gardelles

Z.A Espace Mozac

63200 Malauzat

[ajcmotors.com](http://ajcmotors.com)

[charrade.com](http://charrade.com)



Rejoignez-nous sur Facebook : @ajcmotors

ESPACE  
MOZAC  
*Le concentré de mes envies*



# EDITO



## MOZACOISES ET MOZACOIS...

Ce nouveau bulletin municipal illustre en quelque sorte, pour notre commune, ce que nous entendons souvent dans cette période : il y a un avant et un après.

L'histoire retiendra pour les communes comme la nôtre le 15 mars, date du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, et le lendemain 16 mars, le début du confinement dû au fameux covid-19. Elle retiendra pour Mozac la date du 28 mai 2020 qui a vu (enfin) l'installation du nouveau conseil municipal issu de cette élection.

Vous avez pu peut-être et déjà faire connaissance avec vos nouveaux élus par les réunions « d'avant » ou par vos propres relations ; sinon, vous pourrez prendre connaissance de la nouvelle équipe d'adjoints et de conseillers délégués qui m'entourent comme maire renouvelé dans cette fonction.

Je voudrais à cette occasion comme je l'ai fait le 28 mai rendre un hommage tout particulier à toute l'équipe municipale qui a œuvré dans le, désormais, précédent mandat. Les élus de cette équipe ont accompli jusqu'au bout leur tâche, et, notamment les adjoints et délégués, avec cette prolongation exceptionnelle du fait de la période sanitaire.

Un nouveau mandat s'ouvre avec une nouvelle équipe. Je sais que chaque membre de cette équipe est motivé pour agir dans la continuité de tout ce qui a été accompli (et illustré pour une bonne part dans ce bulletin) mais également pour trouver les nouveaux chemins de ce que sera le « monde d'après » à Mozac.

*Marc Régnoux*



## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2020

### I. RECOURS A L'ARTICLE 2122-22 DU C.G.C.T.

Marchés publics passés en délégation du Conseil Municipal et groupement de commandes.

DIONNET & GORSE

OBJET : Acquisition d'un tracteur agricole

MONTANT : 48 000 € TTC

### 2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2020

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Il consiste, à partir de la situation financière réelle à se projeter dans la nouvelle année budgétaire, voire au-delà au travers de l'évolution des ressources nettes, des projets d'investissements et de l'évolution de l'endettement.

### LE CONSEIL MUNICIPAL EN ATTESTE LA TENUE

### 3. TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES » : BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT : DEVENIR DES EXCEDENTS ET DES DEFICITS

La communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a pris les compétences « Eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines » depuis le 1er janvier 2020.

Avant 2020, au niveau communal, les compétences « eau » et « assainissement » faisaient l'objet de budgets annexes. Suite au transfert de ces compétences à la communauté d'agglomération, à la clôture des comptes de ces budgets annexes, les résultats sont versés au budget principal.

A l'unanimité, le conseil d'exploitation des régies « eau » et « assainissement » réuni le 5 février 2020, a validé le principe suivant :

- Transfert à RLV de 50% des excédents d'exploitation constatés à la clôture de l'exercice 2019, dans l'attente de la réalisation du diagnostic des installations et des réseaux,

- Transfert à RLV de 50% des déficits constatés à la clôture de l'exercice 2019,

- Transfert de l'intégralité des excédents d'investissement constatés à la clôture de l'exercice 2019.

Cette proposition validée collectivement de reverser 50% des excédents de fonctionnement et non pas 100% dans l'attente du diagnostic général, est favorable aux communes.

Dans les faits, ces transferts ne pourront intervenir comptablement que lorsque les communes auront approuvé les comptes administratifs 2019 constatant ainsi les résultats définitifs.

En complément, le conseil d'exploitation a également débattu de la question du financement des eaux pluviales urbaines.

Dans le cas d'un transfert de compétence, les textes prévoient, sous l'égide de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), un bilan comptable des sommes antérieurement consacrées par les communes à cette compétence.

S'agissant des eaux pluviales urbaines, cette approche apparaît techniquement compliquée à mettre en oeuvre à court terme, les dépenses en matière d'eaux pluviales étant par définition très irrégulières dans les communes et de surcroît souvent englobées dans d'autres travaux (assainissement, voirie...).

Dans l'attente de ces travaux de la CLECT qui en tout état de cause ne pourront démarrer qu'après l'échéance électorale de mars prochain, le schéma retenu à l'unanimité par les membres du conseil d'exploitation prévoit que les travaux qui seront réalisés en 2020 seront financés à 50% par RLV et à 50% par les communes par le biais d'un fonds de concours versé par ces dernières.

RLV fait un effort financier en direction des communes en prenant en charge 50% de ces dépenses. Le mécanisme proposé pour 2020 d'un fonds de concours versé par les communes, permet de ne pas pénaliser les budgets communaux lesquels finançaient jusqu'à présent 100% de ces dépenses.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver le transfert à RLV de 50% des excédents de fonctionnement du budget annexe « eau » tels qui seront constatés à la clôture des comptes de l'exercice 2019 ;

- D'approuver le transfert à RLV de 50% des excédents de fonctionnement du budget annexe « assainissement » tels qui seront constatés à la clôture des comptes de l'exercice 2019 ;

- D'approuver le transfert à RLV de 50% des déficits de fonctionnement des budgets annexes « eau » et « assainissement » également constatés à la clôture des comptes de l'exercice 2019, le solde restant à la charge de la commune ;

- D'approuver le transfert à RLV de l'intégralité des excédents d'investissement des budgets annexes « eau » et « assainissement » également constatés à la clôture des comptes de l'exercice 2019 ;

- D'approuver le transfert à RLV de l'intégralité des déficits d'investissement des budgets annexes « eau » et « assainissement » également constatés à la clôture des comptes de l'exercice 2019 ;

- D'approuver le principe d'un financement des travaux sur les réseaux et les installations d'eaux pluviales urbaines par le biais d'un fonds de concours maximum de 50% du reste à charge qui sera versé à RLV par la commune selon des modalités qui seront fixées par convention.

**Adopté à l'unanimité**

### 4. TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES » : SPL SEMERAP : CESSIION DES ACTIONS DE LA COMMUNE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Depuis le 1er janvier 2020, Riom Limagne et Volcans exerce à titre obligatoire les compétences eau potable et assainissement au sens des dispositions de l'article L.2224-7 du CGCT, ainsi que la gestion des eaux pluviales urbaines au sens des dispositions de l'article L.2226-1 du même code, sur l'intégralité du périmètre communautaire.

Ces compétences exercées par la commune de Mozac jusqu'au 31 décembre 2019, ont fondé l'acquisition d'actions de la Société Publique Locale (SPL) SEMERAP.

La commune de Mozac détient 20 actions au capital de la SPL SEMERAP. Par délibération du 16 décembre 2019, le conseil communautaire a approuvé l'acquisition du nombre entier d'actions directement supérieures aux 2/3 des actions détenues par la commune, soit 14 actions. Cette acquisition s'effectuera au prix constaté de 31€ par action, soit un montant total de 434€.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la cession à la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans de 14 actions de la SPL SEMERAP, soit 2/3 des actions détenues ;

- D'approuver la cession selon une valeur d'action qui sera déterminée après contrôles comptables et dans la limite de 31€ par action, soit 434€ au total ;

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tous documents permettant ces cessions.

**Adopté à l'unanimité**

### 5. TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES » : MISE A DISPOSITION DE RLV, PAR LES COMMUNES AUTORITES ORGANISATRICES, DES BIENS NECESSAIRES A L'EXERCICE DES COMPETENCES

Conformément aux dispositions du 1er alinéa de l'article L.1321-1 du CGCT, un transfert de compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la Communauté des biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de cette compétence.

Cette mise à disposition, conformément au second alinéa de l'article



L.1321-I du CGCT, est constatée par un procès-verbal contradictoire. Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver le procès-verbal type
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer chaque procès-verbal à intervenir dans cette mise à disposition de biens.

#### **Adopté à l'unanimité**

### **6. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

Suite à la réussite du concours externe de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe de l'agent qui occupe le poste de responsable des affaires générales, il est proposé au Conseil municipal de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

- Suppression d'un poste de rédacteur (au service affaires générales) au 1er mars 2020
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe (au service affaires générales) au 1er mars 2020

#### **Adopté à l'unanimité**

### **7. SIEG : CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LE REMPLACEMENT D'UN CANDELABRE RUE VICTOR HUGO**

Un candélabre a été accidenté rue Victor Hugo. Il est nécessaire de le remplacer.

Le montant des dépenses est de 1 700,00 € HT avec une part communale de 850,24 €.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver l'avant-projet présenté par le SIEG ;
- De solliciter auprès du SIEG le financement présenté ci-dessus et de demander l'inscription de ces travaux au programme 2020 du SIEG.

#### **Adopté à l'unanimité**

### **8. REFECTION DE LA RUE LOUIS PASTEUR : GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC RIOM LIMAGNE ET VOLCANS ET GRDF**

La rue Louis Pasteur, située dans le centre bourg de Mozac, doit faire l'objet des travaux suivants :

- Rénovation de la conduite de gaz sous maîtrise d'ouvrage de GRDF
- Renouvellement des conduites et des branchements d'eau potable, des conduites d'assainissement et d'eaux pluviales sous maîtrise d'ouvrage de Riom Limagne et Volcans
- L'enfouissement des réseaux électriques et des réseaux de télécommunications et la réfection de la voirie sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de Mozac

Aussi, il a été décidé de conclure la réalisation des travaux des trois maîtres d'ouvrage avec un seul titulaire dans le cadre d'un groupement de commandes, soit avec une entreprise générale, soit avec un groupement d'entreprises chargé des travaux dans leur ensemble.

Le montant des travaux est estimé à 130 000 € HT dont 60 000 € HT concernant la commune.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes avec Riom Limagne et Volcans et GRDF ;
- D'autoriser le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux, dans le cadre de ce groupement de commandes ;
- De désigner la commune de Mozac comme coordinatrice du groupement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché après décision de la commission d'appel d'offres constituée dans le cadre de ce groupement.

#### **Adopté à l'unanimité**

### **9. ACHAT DE LA PARCELLE AL 227 – AVENUE JEAN JAURES**

Dans le cadre de l'aménagement des abords de l'Ambène et de l'amélioration du cadre de vie, la commune souhaite acquérir la parcelle AL 227 (2020 m<sup>2</sup>). Les propriétaires ont donné leur accord pour la céder au prix de 5 €/m<sup>2</sup>.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'achat de la parcelle AL 227 (2020m<sup>2</sup>) au prix de 5€

du m<sup>2</sup> ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés ;
- De désigner Maître TISSANDIER, Notaire à RIOM, pour la passation des actes (le cas échéant) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à faire procéder au règlement des frais notariés afférents à ce dossier.

#### **Adopté à l'unanimité**

### **10. ACHAT DE LA PARCELLE AD 239 – RUE DES POMMIERS**

Dans le cadre de l'aménagement du secteur du Grand Saint Paul, la commune souhaite acquérir la parcelle AD 239 (441 m<sup>2</sup>). Le propriétaire a donné son accord pour la céder au prix de 25 €/m<sup>2</sup>.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'achat de la parcelle AD 239 (441 m<sup>2</sup>) au prix de 25€ du m<sup>2</sup> ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés ;
- De désigner Maître TISSANDIER, Notaire à RIOM, pour la passation des actes (le cas échéant) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à faire procéder au règlement des frais notariés afférents à ce dossier.

#### **Adopté à l'unanimité**

### **11. DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE BANDE DE TERRAIN ENVUE DE SA CESSION – RUE DE CHAURIAT**

Dans le cadre d'une régularisation d'alignement rue de Chauriat, un citoyen sollicite la commune de Mozac pour l'acquisition d'une bande de terrain le long de la rue de Chauriat.

Cette emprise non cadastrée à ce jour, d'une contenance de 22 m<sup>2</sup>, constituant un délaissé de voirie, sans utilité particulière, il est possible de faire droit à cette demande.

Toutefois, faisant actuellement partie du domaine public communal, il convient préalablement à toute cession, d'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé.

L'article L.141-3 du Code de la voirie routière dispense d'enquête publique les procédures de classement et de déclassement des voies communales, dès lors qu'il n'y a pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par ces voies.

En l'espèce, le déclassement de ce délaissé de voirie, n'aura pas de conséquence sur la desserte et la circulation.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- De constater la désaffectation de la parcelle d'une contenance de 22 m<sup>2</sup> ;
- D'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé communal - D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui seraient nécessaires à l'effectivité dudit déclassement.

#### **Adopté à l'unanimité**

### **12. VENTE D'UNE PARCELLE DE 22M<sup>2</sup> RUE DE CHAURIAT**

Dans le cadre d'une régularisation d'alignement rue de Chauriat, la commune de Mozac est sollicitée pour l'acquisition d'une bande de terrain le long de la rue de Chauriat.

Cette emprise non cadastrée à ce jour, d'une contenance de 22 m<sup>2</sup>, constituant un délaissé de voirie, sans utilité particulière, il paraît possible de faire droit à cette demande.

Suite au déclassement du domaine public communal et l'intégration au domaine privé communal,

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la vente de la parcelle d'une superficie de 22 m<sup>2</sup> au prix de 50 €/m<sup>2</sup> au profit de Madame Roche ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés ;
- De désigner Maître TISSANDIER, Notaire à RIOM, pour la passation des actes.

#### **Adopté à l'unanimité**



## ◉ UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS

Le 15 mars vous avez élu votre conseil municipal. C'est un geste important pour la vie de votre commune.

Ce vote permettait aussi d'élire les représentants de Mozac au Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Marc REGNOUX, Murielle PANIAGUA, Jean-Luc MERCERON, Yolande PANIAGUA, Daniel JEAN, Sarah CHEVALLIER, Jean-Marc TAVIOT, Anne-Claire ARGENSON, Pierre BARRAUD, Mireille AUGHEARD, Adrien GIVERNAUD, Sylvette CARTIER, Patrick GOMEZ, Ingrid GIVRY, Matthieu PERONA, Sylvie GRENIER, Cyrille BEC, Mélanie MAILLOT, Jean-Claude CAZALS, Pauline BATTISTI, Damien CHARLEUX, Amandine MENUZZO, Eric DUEZ, Geneviève NICOLAS, Yves JAOUEN, Françoise TISSANDIER, Vincent OUSLATI

### LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Marc REGNOUX, Murielle PANIAGUA, Daniel JEAN

Le 28 mai, le premier conseil municipal de la mandature s'est réuni pour élire le maire et les adjoints. Les conseillers délégués ont ensuite été nommés par le maire.



**Marc REGNOUX**  
Maire, Finances



**Jean-Luc MERCERON**  
*1<sup>er</sup> adjoint*

Vie du territoire, Urbanisme et Environnement



**Murielle PANIAGUA**  
*2<sup>ème</sup> adjointe*

Vie scolaire et activités périscolaire, Enfance et jeunesse



**Daniel JEAN**  
*3<sup>ème</sup> adjoint*

Service public, Tourisme et patrimoine



**Yolande PANIAGUA**  
*4<sup>ème</sup> adjointe*

Communication, Culture et animations municipales



**Jean-Marc TAVIOT**  
*5<sup>ème</sup> adjoint*

Vie sociale, Santé et solidarité active



**Sarah CHEVALLIER**  
*6<sup>ème</sup> adjointe*

Vie associative et sport



**Pierre BARRAUD**  
*Conseiller délégué rattaché au 1<sup>er</sup> adjoint*

Voiries et réseaux, bâtiments communaux



**Patrick GOMEZ**  
*Conseiller délégué rattaché au 3<sup>ème</sup> adjoint*

Sécurité et participation citoyenne



**Matthieu PERONA**  
*Conseiller délégué rattaché au 3<sup>ème</sup> adjoint*

Suivi du patrimoine et animation touristique



**Adrien GIVERNAUD**  
*Conseiller délégué rattaché au 6<sup>ème</sup> adjoint*

Sport

## UNE AMBIANCE FESTIVE ET CHALEUREUSE AU REPAS DES AÎNÉS



Près de 210 convives, dont une dizaine d'élus et 18 agents municipaux, se sont retrouvés à l'Arlequin à l'occasion du Repas des Aînés organisé par le CCAS de Mozac.

Avant de passer la parole au maire, Marc REGNOUX qui présenta ses vœux, c'est le vice-président du CCAS, Gabriel PORTIER qui, pour la 12<sup>ème</sup> et dernière année, prononçait le mot d'accueil. Il évoquait le rôle du centre communal d'action sociale et retraçait les principales actions de l'année écoulée, dont l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux. Il énuméra aussi, brièvement, les événements organisés par le CCAS et la Commission d'action sociale tout au long du mandat écoulé, dont les nombreux ateliers et conférences plus particulièrement destinés aux seniors.



En indiquant que l'action sociale s'exerce souvent dans l'ombre, exige de l'empathie pour les plus faibles et que les ressources de plus de 8% des mozacois, dont

des aînés, se situent en dessous du seuil de pauvreté, le Vice-Président du CCAS mettait l'accent sur le besoin d'écoute et de considération des professionnels et élus en charge du social.

La doyenne de 94 ans, Suzanne JAMY, longtemps présidente du club de l'âge d'or ainsi que le doyen de 93 ans, René FOLLEAS, étaient chacun mis à l'honneur.

Le repas élaboré par les cuisiniers du Stand était apprécié ainsi que le service assuré par le personnel municipal volontaire.



L'orchestre Jean-Michel BLANCH assurait l'animation musicale de ce repas brièvement entrecoupé d'une petite parodie chantée et d'airs de trompe improvisés, dans une ambiance chaleureuse et pour le grand plaisir des danseurs.



## ◉ LES BONS GESTES

Deux masques par habitant « grand public » et réutilisables, mis gratuitement à la disposition des communes par la région et le département ont été distribués par les élus depuis la fin mai. Ces masques devraient remplacer les masques jetables qui parfois se retrouvent dans les rues, coulée verte et parc. Les masques jetables usagés, les lingettes et autres déchets sont à mettre dans les poubelles publiques.

La période de confinement a été très favorable à la promenade des chiens en particulier dans le parc de l'Abbaye. Pour la sécurité et l'hygiène de tous, les chiens sont tenus en laisse dans les espaces publics et les crottes sont ramassées dans un sac et mises dans les poubelles. Les activités tel le dressage des chiens ne sont pas autorisées dans les espaces publics.



## ◉ LES BÉNÉVOLES EN ACTION



Dès 11 mai, jour du déconfinement, les bénévoles étaient de retour au parc de l'Abbaye. Les activités des bénévoles avaient été suspendues durant le confinement et la nature profitant de la chaleur et de l'humidité s'était bien développée. Il a fallu couper l'herbe parfois haute de plus d'un mètre avec plusieurs tondeuses, rototils apportés par les bénévoles, puis ramasser les tontes au râteau.

Puis le 13 mai, sous une pluie battante, les bénévoles avec l'aide des services techniques ont planté les fleurs dans les parterres rue Léo Lagrange, rond-point de l'Europe et dans la fontaine place C. Rigal. Mais aussi différents parterres ont été désherbés.

Le 22 mai, les bénévoles ont continué les plantations rue Léo Lagrange puis désherbé les parterres rue de l'Abbaye, le cloître et la rangée de buis.

Durant ces interventions, les gestes barrières ont été respectés. Les outils ont été désinfectés après chaque utilisation. De l'eau, savon liquide et gel hydroalcoolique ont été mis à disposition. Par contre le traditionnel café d'accueil et les verres de l'amitié sont remis à plus tard. Mais la convivialité et le plaisir de se retrouver sont toujours bien présents.

Il faut souligner, que malgré le confinement, les services techniques de la ville de Mozac ont entretenu la plupart des espaces publics et ramassé les déchets sur les voiries et aux points d'apport pour maintenir une ville propre et accueillante aux nombreux promeneurs dans les parcs et la coulée verte.



## MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre « *Aedes albopictus* » est le vecteur potentiel des virus de la dengue, du chikungunya et de Zika, maladies qu'il peut transmettre par piqure lorsqu'il s'est contaminé en piquant une personne ayant ces maladies. Le moustique tigre colonise progressivement la France à partir du sud. Il est présent dans le Puy de Dôme.

Pour surveiller la progression de ce moustique, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes fera installer en 2020 des pièges pondoirs dans quinze communes dont Mozac.

Le moustique « tigre » vit au plus près de chez nous. Il naît et vit près de nos habitats, en zone urbaine principalement. Il nous pique toute la journée, avec un pic à la levée du jour et au crépuscule. Les femelles

pondent leurs œufs (jusqu'à 250) dans des petits volumes d'eaux stagnantes. Pour lutter contre ce moustique :

- Supprimez toutes les eaux stagnantes dans : seaux, bidons, pots, tonneaux, arrosoirs vases, soucoupes, jouets d'enfants, gouttières mal vidées, pneus usagés mais aussi creux d'arbres ou plantes susceptibles de retenir l'eau.
- Videz après chaque pluie et chaque arrosage les récipients que vous n'avez pas pu supprimer
- Ne jetez pas dans les ruisseaux, rases, des déchets végétaux ou autres pouvant causer des embâcles qui retiennent l'eau.
- Si vous avez un bassin d'agrément, introduisez-y des poissons, qui mangeront les larves de moustiques.

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

ars  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

**COUPEZ L'EAU  
aux moustiques tigres !**

Dengue, chikungunya, zika  
**PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**  
**PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

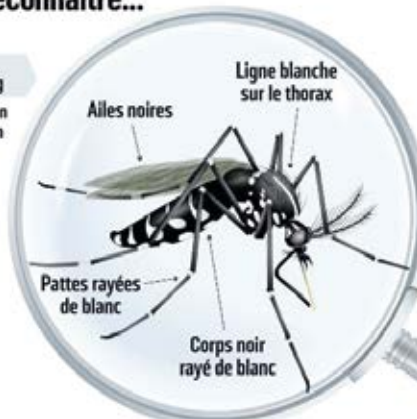
### Comment le reconnaître...

Comparaison de taille

Moustique-tigre 5 mm de long

Moustique commun 10 mm

Pièce de 1 centime 16,25 mm



## 🕒 DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- téléphone : 01 49 55 82 22

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE**  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

### 🕒 URBANISME

**Nous vous rapellons qu'un certain nombre de travaux doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. C'est le cas notamment pour la réfection des toitures, des menuiseries, des murs de clôture, des abris de jardin et des piscines.**

[contact@ville-mozac.fr](mailto:contact@ville-mozac.fr)



## ➤ TRAVAUX VOIRIE ET RÉSEAUX 2020

### ➔ AVENUE JEAN MOULIN

Fin 2019 – début 2020, une partie du réseau d'assainissement et du réseau d'eau potable de l'Avenue Jean Moulin a été remplacée (entre la rue de Chauriat et le chemin des pêcheurs).

**Le montant des travaux est de 360 000 € TTC.**

### ➔ RUE LOUIS PASTEUR

Dans le cadre de son programme d'investissement 2020, la commune de Mozac en partenariat avec GRDF et RLV va aménager prochainement la rue Louis Pasteur dans le centre bourg. Les réseaux (eau potable, assainissement, gaz) et la voirie vont être repris en intégralité

Les travaux doivent débuter courant septembre 2020, pour une durée de 3 mois.

## ➤ TRAVAUX BATIMENTS 2020

### ➔ ECOLE MATERNELLE

Durant les vacances scolaires d'été 2020, la première phase des travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité de l'école maternelle vont être entrepris.

- Mise aux normes PMR des WC de l'étage
- Réfection des deux couloirs et de la cage d'escalier

### ➔ MAISON DES JEUNES

A l'automne 2020, la commune de Mozac va réaliser une extension de l'espace Perrier au niveau du complexe sportif en vue de créer une maison dédiée aux jeunes de MOZAC. Cette structure sera utilisée pendant les vacances scolaires par le centre de Loisirs. **Montant des travaux : 240 000 € TTC**

## ➤ EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de la loi n°2015-991 dite Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et de la loi n°2018-702 dite « loi Ferrand », la compétence « eau et assainissement », incluant les eaux pluviales urbaines, jusqu'à présent exercée par la commune de MOZAC a été transférée vers la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### MOZAC : FACTURATION EAU POTABLE

| 2018                   |             | 2019                   |             |
|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
| NOMBRE DE BRANCHEMENTS | VOLUME (m3) | NOMBRE DE BRANCHEMENTS | VOLUME (m3) |
| 1 835                  | 167 721     | 1 846                  | 174 730     |

### RENDEMENT

|  | 2017    | 2018    | 2019    |
|--|---------|---------|---------|
| PRODUCTION (m3)  | 274 140 | 247 106 | 256 219 |
| CONSOMMATION (facturés + remises fuite + besoins de services) (m3) | 202 653 | 179 396 | 201 370 |
| RENDEMENT (%)  | 73,92   | 72,6    | 78,6    |
| VOLUMES PERDUS (m3)  | 71 487  | 67 710  | 54 849  |
| INDICE LINEAIRE DE PERTE (m3/j/km)                                 | 7,3     | 6,9     | 5,6     |

Les objectifs 2019 étant respectivement de 74% pour le rendement et 7,19 pour l'indice linéaire de perte, la situation est saine au moment du transfert.



## CARNAVAL 2020



### 🕒 CÉRÉMONIE DU 8 MAI



### 🕒 CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



Zone commerciale  
**RIOM SUD**  
Tél. **04 73 64 00 50**



**INTEROPTICAL**  
vous accueille  
sur rendez-vous  
**du lundi au samedi**  
**9h00 - 13h00**  
**14h00 - 19h00**  
**PARKING**



[www.interoptical-riom.fr](http://www.interoptical-riom.fr)





## CENTRE D'ANIMATIONS

<https://mozanimation.wordpress.com>

### ACCUEIL DE LOISIRS

Ce semestre les enfants de 3 à 11 ans accueillis au centre de loisirs de Mozac ont participé à diverses activités culturelles et physiques.

Au mois de février, ils ont assisté au festival du court métrage à Clermont Ferrand et ainsi ils ont pu découvrir plusieurs petits films d'animations.

Les vacances d'hiver ont été rythmées par une multitude d'acti-

tés diverses et variées (peinture gonflante, atelier cuisine, parcours de motricité, jeux de société). Une sortie à B'UP pour les plus grands leur a permis de s'exercer à l'escalade et les plus petits ont découvert le YOUPI PARC pour leur plus grand bonheur.

La deuxième semaine, les enfants ont pu profiter de l'installation de R'CONCEPT au gymnase de Mozac.

Suite au covid 19 et depuis le 12 mai, l'accueil périscolaire est assuré par nos animateurs dans le respect des règles sanitaires. Pour l'instant il n'y a pas d'accueil les mercredis.

Quelques activités manuelles sont disponibles sur notre site internet pour occuper les enfants, n'hésitez pas à aller voir sur [mozanimation.wordpress.com](https://mozanimation.wordpress.com)

**Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 04.73.64.69.95 ou par mail [inscriptions.mozac@gmail.com](mailto:mozac@gmail.com)**



### CAZOM



Au cours des vacances d'hiver, les ados du CAZOM ont multiplié les activités. Une rencontre avec l'ARJ a eu lieu, le thème était « grand jeu géant ».

Les jeunes ont eu le droit à un programme très varié : patinoire, cinéma, crêpes party, trampoline park et une visite au musée Mandet.

**Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 04.73.64.69.95 ou par mail [cazomozac@gmail.com](mailto:cazomozac@gmail.com)**



## ◉ LUDOTHÈQUE

Samedi 8 février, une matinée petite enfance à été organisée, elle a permis aux enfants de 0 à 3 ans de découvrir les premiers jeux de société, de jouer à des jeux de manipulations et de se déplacer dans un espace motricité installé pour eux.

La ludothèque a organisé à l'occasion de la Saint Valentin une soirée jeu avec pour thème : jeu en duo. Une belle idée qui a permis de passer une bonne soirée.

Suite à la crise sanitaire la ludothèque a dû s'adapter, en effet elle est ouverte uniquement pour le service de location de jeux. Ce service se fait sur rendez vous dans le respect des règles sanitaires.

La location et le retour de jeux se feront sur rendez-vous uniquement : mercredi de 14h30 à 17h30, jeudi de 15h30 à 17h30, vendredi de 15h30 à 17h30.

**Pour prendre rendez vous, vous pouvez nous contacter par mail [mozac.ludo@gmail.com](mailto:mozac.ludo@gmail.com) ou par téléphone 04.73.64.69.95**

## ◉ SÉJOURS

Pendant les vacances d'hiver un séjour ski à Murat-le-Quaire a été proposé aux enfants de Mozac et Charbonnières les Varennes. La neige a finalement été de la partie ce qui leur a permis de skier et de profiter un maximum de leur activités.

Au programme il y a eu patinoire, randonnée, et sortie avec les chiens de traîneau. Tous sont revenus avec le sourire et l'envie de refaire un tel séjour.



En raison de la crise sanitaire nous avons dû annuler notre voyage à Paris ce qui en a déçu beaucoup mais ce n'est que partie remise. Pour cette année il n'y aura donc pas d'autres séjours.

## ◉ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### PROJET « DÉSERT D'ÉCOLES »

#### LECTURE

- Rallye lecture documentaire : « les chemins de l'école », 9 témoignages d'enfants de différents pays qui racontent leur difficile chemin de l'école.
- Contes du monde en théâtre : 7 pièces qui mettent en scène des contes philosophiques pour apprendre les valeurs civiques et humaines.
- Poésies : poésies du monde, haikus, texte en prose de Marguerite Yourcenar « comment Wang fô fut sauvé ».



#### EMC

- Suivre l'équipage des « dé-marre... go » sur un projet humain, solidaire et sportif : le 4L Trophy, depuis la préparation, tout au long du périple en vidéo, sa finalisation sur place avec des écoliers marocain et leur retour d'expérience.
- S'engager avec elles dans un projet humanitaire en partenariat avec l'association « Enfants du désert » pour collecter du matériel scolaire et des fonds pour la création d'une école.
- S'exprimer en combinant diverses formes artistiques pour transmettre et échanger un message entre deux cultures.
- Sensibiliser à la richesse des diversités culturelles.
- Échanges oraux nombreux sur l'engagement et le challenge, les inégalités garçons filles, la chance d'aller à l'école, le goût de l'effort, les religions, le racisme et la tolérance, la violence...
- Rassembler parents, enseignants, mairie pour une soirée sur le thème des chemins de l'école pour montrer la richesse du partage des cultures, avec visionnage du film de Plisson et présentation des productions des élèves de Mozac et de ceux du Maroc (le film du même atelier mené par les « De-marre... go » au Maroc, d'expression corporelle sur la partition créée par les élèves de Mozac).

#### GÉOGRAPHIE

- Découvrir les pays traversés avec leur relief et leur climat (France, Espagne, Maroc).
- Lecture de carte.

#### ÉCRITURE

- Réalisations d'exposés sur les différents pays découverts au cours du rallye lecture.
- Exposition à l'Arlequin lors de la soirée sur les « chemins de l'école ».



#### DOMAINE ARTISTIQUE

##### Musique :

- Projet de création sonore et écriture de partition à la façon de « stripsody », découverte du compositeur Luciano Bério et ses travaux expérimentaux de l'époque.
- Chant des Enfantastiques « c'est pas de bol j'aimerais mieux aller à l'école ».
- Écriture et mise en voix d'un message de paix en slam à destination des écoliers marocains.
- Enregistrement de l'ensemble en vidéo pour l'amener au Maroc.

##### Arts plastiques :

- Découverte d'artistes ayant mis en peinture la musique : Kandinsky, Klee, Pollock, Mondrian.
- Création d'une fresque en peinture illustrant la partition.



## SCIENCES

Comprendre les enjeux de la solidarité internationale face à cette sauvegarde (expo H2O).

- Projet « eau et enfants » avec le Burkina Faso (à partir de janvier).
- Mise en lien de l'école avec une école du Burkina pour échanger sur le thème de l'école (présentation de notre école ) et envoyer nos textes (histoires d'eau et poésies ) et/ou petits films.
- Venue dans l'école de Mme Luce Dossat qui coordonne les actions au niveau des écoles puis Mme Berthe Semporé chargée de mission burkinabé, pour présenter les villages du Burkina, et répondre aux questions des élèves.
- Parler de la scolarisation des filles (cf projet les chemins de l'école).

## EPS

Atelier d'expression corporelle avec deux danseuses professionnelles :

- Création d'une pièce sur la partition créée par les élèves.
- Vidéo de la production pour l'emmener au Maroc.
- Présentation à l'Arlequin de la pièce accompagnée de la partition et de la fresque, l'ensemble de la production liant les trois modes d'expression.

## ÉCOLE MATERNELLE : LES MESURES SANITAIRES PRISES





## ➤ AAPL

Depuis la mi-mars les Amis du Pré du Lac, comme les autres associations de Mozac, sont à l'arrêt.

Toutes les activités prévues ont été annulées : la sortie du 27 mars à Thiers/Lezoux, la sortie du 15 mai dans la région stéphanoise et les marches hebdomadaires. Il en a été de même pour la fête des voisins du 13 juin. La sortie des 15/16/17/18 septembre dans la région de Verdun en prend le même chemin ; il faudrait une amélioration très notable de la situation sanitaire dans notre pays pour l'effectuer. Au moment où ces lignes sont écrites la région Grand-Est est en « zone rouge » et les conditions de sécurité sanitaire ne permettent pas une sortie qui pour nous doit être un moment de détente et convivialité et non un moment de contraintes et de prise de risques.

Outre la situation sanitaire il faut aussi évoquer l'avenir de AAPL qui peinera à sortir de ce long sommeil.



Les adhérents commencent à être âgés, les dirigeants également et la relance sera difficile sans apport d'un nouveau souffle et de jeunesse.

Enfin attendant le mois de septembre pour la relance... et des décisions.

## ➤ JARDINIERS DE FRANCE

Durant ces deux mois de confinement, nous avons eu la chance d'avoir une météo exceptionnelle, de résider dans une zone semi-urbaine, ce qui a permis à beaucoup d'entre nous de profiter de cette période estivale, de pouvoir apprécier l'éveil de la nature et de son bien-être en utilisant à pied ou à bicyclette les nombreux chemins qui maillent notre commune, telle que la coulée verte irriguée par l'Ambène.

Nous pouvons nous considérer comme des citoyens chanceux. Combien de familles demeurant en ville se sont retrouvées condamnées à vivre dans leur appartement avec comme échappatoire leur balcon. Ils ont pu en revanche apprécier le silence de la rue ainsi qu'une importante diminution de la pollution. Le coronavirus nous a contaminés mondialement et qui plus est rôde toujours au-dessus de nos têtes.

Au-delà de notre peur, au-delà de notre désarroi



à combattre ce satané virus, celui-ci devrait nous faire prendre conscience de l'état de notre planète et, si nous le voulons, l'occasion de nous presser à réfléchir pour envisager la création d'une autre société plus respectueuse de la nature. Une société qui se donnera la volonté de mieux gérer ses déplacements locaux et mondiaux, de préserver ses océans, la qualité de l'air et d'être moins gaspilleuse de ses matières premières.

L'amicale des jardiniers de France et son club jardiniers, dont la volonté est de respecter la nature, de préserver la biodiversité, de jardiner au naturel, reprendront leurs activités dès que possible.

L'amicale prévendra ses adhérents par le panneau électronique de la commune et par voie de presse. Avec l'espoir que nos chercheurs mettent en sommeil ce satané virus, les membres du Conseil d'Administration vous disent à très bientôt.

Les Membres du C.A.

## COMITÉ DE JUMELAGE

A l'assemblée générale qui a eu lieu début février 2019, un certain nombre de projets avaient été proposés : rétablir les liens avec Bagolino, organiser une paella ouverte à la population, préparer la brocante du mois de septembre et mettre sur pied une sortie amicale début octobre.

Un peintre habitant Ponté Caffaro souhaitait venir exposer des tableaux à Mozac, mais l'épidémie du corona virus a frappé l'Italie et notre ville jumelle, et son projet a été remis.

Nous n'avons que peu de nouvelles précises de nos amis de Bagolino Ponté Caffaro sauf par les réseaux sociaux, mais nous savons que la ville a été touchée et endeuillée.

On peut se réjouir de la reprise des relations avec la nouvelle municipalité de Bagolino et avoir l'espoir de voir le jumelage devenir plus vivant.

Nos projets de convivialité (paella et sortie) sont remis en cause. Les règles sanitaires nous obligeront certainement à supprimer la brocante vide grenier, des décisions seront prises dans le mois qui vient.

Nous n'avons peu de nouvelle d'Albat de la Ribera,

nous savons que pendant l'épidémie une grande action de désinfection des rues a été réalisée en plusieurs étapes.

Nous attendons des jours meilleurs pour reprendre nos activités et animer nos jumelages.



### BUREAU 2019

**Président** : Damien Charleux

**Secrétaire** : Myriam Roynette

**Secrétaire adjointe** : Claudine Chanudet

**Trésorier** : Manuel Mateus

**Trésorier adjoint** : Mario Tizani

**Responsable communication** : Bernard Turgon

## MOZAC VOLVIC BASKET

Les clubs de la CTC (Coopération Territoriale de Clubs) qui sont liés avec le Mozac Volvic Basket (MVB), ont mis en commun cette année toutes les équipes de U13 à Séniors. Cette mutualisation nous a fait franchir un cap important sur le plan sportif.

Pour la saison qui vient de s'écouler, nous avons la chance d'avoir M. Warren Desein, auto entrepreneur, qui a pris en charge la formation interne des encadrants de nos équipes. Nous pérennisons l'embauche d'un salarié pour les années futures afin de continuer à accompagner les entraîneurs et de monter en puissance.

Notre CTC Nord Puy de Dôme remplit son objectif principal de faire jouer chacun à son niveau.

Au niveau des bilans sportifs et techniques, nous envisageons dès la saison prochaine la labellisation de notre école de mini basket (accueil des enfants à partir de 5 ans) de la même manière que notre école d'arbitrage qui vient d'avoir ce gage de qualité (ETOFF niveau 2).

Il est à noter que chaque catégorie propose plusieurs niveaux de pratique : loisir à pré-nationale en passant par le niveau départemental, afin que chacun puisse

y trouver sa place. Ceci permet d'intégrer plus facilement les nouveaux joueurs ou joueuses tout en gardant un esprit convivial.

Au vu de cette fin de saison 2019-2020, les championnats sont officiellement arrêtés : "saison blanche", malgré les bons résultats de nos équipes. C'est très encourageant pour les saisons prochaines.

Il est à présent temps de pérenniser, d'améliorer et développer avec l'aide et l'enthousiasme du plus grand nombre, de beaux projets, entre autres l'ouverture d'une pratique basket de remise en forme (basket santé), le 3X3 discipline bientôt olympique, ....

L'assemblée générale du MVB, prévue en juin, sera différée en septembre et nous pourrons également nous voir au forum des associations (le premier week-end de septembre).

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les municipalités, et nos partenaires pour leurs soutiens.

*L'équipe dirigeante du MVB.*

**Pour tous renseignements, Patrice TEISSIER, président du MVB : 06 64 98 25 56 mozacvolvicbasket@gmail.com**



## U.S. MOZAC

Juin 2020 conclue certainement la saison la plus atypique de l'US Mozac. Tout en contraste, il y a eu d'abord d'immenses joies sportives puis des craintes et des appréhensions avec l'épisode Covid-19 et enfin la tristesse de voir partir notre entraîneur principal Jeremy Antonio.

Difficile de dissenter, mais sans conteste la crise sanitaire devient l'évènement majeur. A notre connaissance l'épidémie n'a pas violemment affecté la peuplade verte et blanche. Néanmoins l'US Mozac souhaite de meilleurs jours à toutes les personnes touchées par la maladie ou par les effets négatifs du confinement.

Pour notre club, loin des affrontements médiatiques du monde professionnel, l'impact financier est énorme. Dans le sport amateur les finances sont aussi le critère de vie, voire de survie. Sans Tournoi de Pâques, sans les deux manifestations de juin, le club a un manque à gagner d'environ 10 000€ soit 15% du budget. Grâce à son excellente gestion et surtout à la formidable épopée en Coupe de France, le club aura suffisamment de ressources pour repartir et payer les premières factures fédérales qui devraient tomber en juillet 2020 (engagement des équipes et paiement des premières

licences).

Sportivement, l'arrêt des compétitions a apporté ses lots de surprises et de déceptions. C'est avec plaisir et satisfaction que nous avons appris l'accession des Seniors B en D1 et le maintien des U15 en D1. Mi-mai, Jeremy Antonio a annoncé son départ du club pour un CDI dans un grand club professionnel voisin. Dans la lignée de son père Thierry, il aura marqué l'histoire du club en apportant une énergie nouvelle et contagieuse pour faire progresser l'US Mozac. Nous lui souhaitons une belle réussite dans sa nouvelle activité.

Dans le registre des remerciements nous souhaitons aussi faire un signe à Martine Besson pour son formidable engagement auprès des associations depuis plusieurs années.

Une page se tourne, un chapitre peut-être, mais le grand livre de l'US Mozac ouvert en 1966 n'est pas clos. La saison prochaine est maintenant ouverte. En route vers de nouvelles aventures.

**Contact US Mozac : [521724@laurafoot.org](mailto:521724@laurafoot.org) ou 06.30.12.47.59**





## ⊕ DANSONS AU-DELÀ DES BARRIÈRES AVEC L'ATELIER M DANSE

L'Atelier M danse continue de faire danser Mozac et ses adhérents.



L'association a dû annuler la rencontre régionale handidanse et le spectacle de fin d'année en intégration annuel : deux évènements habituellement très attendus par les adhérents et désormais par les Mozacois.

Les activités danse et handidanse ont été annulées dans l'attente de nouvelles consignes gouvernementales et de la réouverture de la Maison des associations.

L'association Atelier M danse ne s'est pas laissée aller à la tristesse immense de ne pas pouvoir se rassembler autour de la passion commune de tous ses adhérents : l'art de la danse et le spectacle vivant.



Marlène Chitan, la professeur de danse de l'association a maintenu un lien constant avec les adhérents, a diffusé chaque semaine des vidéos avec des cours de danse, handidanse, des ateliers parents enfants. Elle a lancé des challenges aux adhérents qui ont permis à tous de rythmer leurs semaines, et de danser.

Le bureau a été très actif en réunions en « visio » sur les projets en cours et à venir de l'association.

On dit que beaucoup de liens humains se perdent sur écran, et bien pour l'association, de solides liens

ont continué de se tisser, des vidéos magnifiques de danse ont été créées, et de beaux projets se dessinent. Se relever, et penser à l'avenir est désormais notre objectif. Un avenir où nous danserons, nous ferons des spectacles, nous danserons encore. Nous danserons bientôt. Nous l'espérons en tout cas de tout coeur.

Le but de l'association est de danser au-delà de toutes les différences, de toutes les barrières, et bien l'association dansera en respectant les gestes barrières aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Chaque mot, encouragement, partage, création, échange a trouvé une place de choix réconfortante et chaleureuse au sein de l'atelier m danse. Nous



sommes convaincus aujourd'hui que rien n'est impossible, que nous pouvons aller toujours loin, toujours plus haut, grâce à l'art, grâce à la danse, et la solidarité. Nous vous tiendrons informés de la reprise des cours de danse. En attendant suivez nos actualités sur notre site internet [www.ateliermdanse.fr](http://www.ateliermdanse.fr), sur le facebook ou instagram Atelier Mdanse.

**Contact : [atelier\\_mdanse@yahoo.fr](mailto:atelier_mdanse@yahoo.fr)**



## LE MOZAC CYCLO CLUB ET LE CONFINEMENT



Avec les conditions météo exceptionnelles du début d'année, le Mozac Cyclo Club était bien parti ; les adhérents avaient déjà beaucoup roulé ; nous avions de nombreux projets prévus qui, hélas, en ce jour funeste du 17 mars 2020, sont tous tombés à l'eau.

Nous avons participé en nombre au Carnaval le dimanche 23 février avec un soleil magnifique. Les adhérents étaient déguisés en gaulois, Astérix et Obélix ; Alain Collange s'est distingué au volant de sa jeep grimé en Dupont et Dupond.

En vue de notre flèche annuelle, une vingtaine de cyclos s'étaient entraînés le dimanche 8 mars sur 140 km.

Pour la première année, nous avons également prévu l'organisation d'un brevet de 200 km au départ de l'Arlequin le 22 mars ; devaient suivre notre traditionnel

rallye « la mozacoise » le 19 avril, puis un séjour à Egletons dans la Creuse que nous devons rejoindre à vélo, ainsi qu'un aller-retour « Mozac-Chaude-Aigues-Mozac » début juin.

Etait aussi au programme l'étape du Tour 2020 « Châtel-Guyon-Le Puy-Mary » prévue le 10 juillet. A ce jour, nous attendons les directives gouvernementales pour la réalisation de ce séjour.

Pendant ce confinement, nos adhérents ne se sont pas laissés aller ; ils ont tenté de maintenir leur forme en pratiquant régulièrement du home-trainer, d'autres ont pratiqué la marche en respectant bien évidemment les consignes.

Depuis le 11 mai, nous avons repris individuellement, ou par petits groupes de 2-3, le vélo de route et le VTT en maintenant la distance préconisée de 10m entre chaque cyclo.

Nous avons tous hâte de retrouver nos traditionnelles sorties de club.

**Pour toute information, renseignements et inscriptions, consulter le site <http://mozac-cyclo-club.jimdo.com>, et/ou contacter la secrétaire Evelyne Branche : 0630228747 et/ou le président Bruno Labryère : 0671951480**



### SARL Satellite Garage Agent Multimarques

68, rue des Moutys - 63530 Volvic

Tél. 04 73 33 51 78

Port. Dépannage 06 83 46 75 30

garage-satellitegarage-63530@orange.fr

**Vente VN - VO**  
**Réparation**  
**toutes marques**  
**Axa Assurances**  
**Agréé autoroutes**

**Dépannage**  
**7/7j**  
**24/24h**







## ◉ HARMONIE DE MOZAC



Vous connaissez l'Harmonie de Mozac par sa banda joyeuse qui anime traditionnellement la foire du 1<sup>er</sup> mai, l'accueil des nouveaux arrivants ou le téléthon... Mais sans doute avez-vous aussi vu défilé la fanfare lors des cérémonies commémoratives... En ces temps de confinement, laissez-nous vous éclairer sur ce que vous entendez lors de ces cérémonies patriotiques : les sonneries.



Les premières sonneries des armées françaises sont codifiées dès 1636 par le père Mersenne. On notera qu'elles différaient selon les armes. Par exemple, et encore maintenant, les sonneries « au drapeau » ou « à l'étendard » sont différentes pour les fantassins et les cavaliers. Le premier document réglementaire date de 1717. Ces mêmes sonneries resteront identiques jusqu'en 1831, elles auront traversé la Révolution et l'Empire sans changer d'une note ! A l'origine destinées à transmettre les ordres des chefs sur le champ de bataille (charge, retraite, cessez-le-feu...), elles furent

adaptées à la vie de quartier (au courrier, appel des consignés...) ou aux exercices (présentez arme).

### Le saviez-vous?

La sonnerie « Aux Morts » réglementaire dans l'armée française, n'a jamais pu être entendue sur les champs de bataille de la Grande Guerre.



En effet, elle est due à une initiative du Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris dans les années 1930. Lors de ses visites à l'étranger, en Angleterre et aux Etats Unis en particulier, il avait été frappé par l'impact qu'avaient les sonneries « Last post » et « Taps » sur les participants aux cérémonies de souvenirs aux Morts. Il prit l'initiative de faire composer par le chef de la musique de la Garde Républicaine une sonnerie appropriée. Il la fit exécuter lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1932 en présence du Ministre de la Guerre et lui proposa sur le champ qu'elle devienne réglementaire. Donc bien après la fin de la première guerre mondiale.

Durant le confinement, l'Harmonie de Mozac a cessé ses activités d'enseignement, ses répétitions et toute représentation.

En fonction de l'évolution de la situation et des consignes données par la mairie, ces activités reprendront à la rentrée de septembre.

Si le forum des associations est organisé comme tous les ans, l'Harmonie sera présente pour animer la manifestation et prendre les pré-inscriptions des élèves.

En attendant... « garde à vous » !



## ◉ SITES CLUNISIENS

L'arrivée du coronavirus a bouleversé l'avancée de nombreux projets ; ceux de la Fédération Européenne des sites Clunisiens n'y ont pas échappé.

Le président a tenu à présenter ses vœux à tous les adhérents touchés par cette pandémie :

*Chers amis,*

*Avant toute chose, tous mes vœux les plus chaleureux se portent vers ceux qui ont pu être atteints, d'une manière ou d'une autre, par le Covid-19. Nous traversons une période exceptionnelle à l'échelle internationale et tous les membres de la Fédération, où qu'ils se trouvent en Europe, sont touchés et concernés par les conséquences de cette pandémie. Mes pensées vont vers chacun d'entre vous et je vous exprime, au nom du Conseil d'administration, notre solidarité clunisienne la plus vive.*

*Rémy Rebeyrotte*

## ASSEMBLEE GENERALE

C'est à Cluny (Saône-et-Loire, France) que se tiendra l'assemblée générale annuelle de la Fédération en octobre 2020, dans des conditions adaptées au contexte inédit que nous connaissons. Lors de ce grand événement sera organisée l'assemblée statutaire, au cours de laquelle seront accueillis les nouveaux représentants des 120 sites français qui auront renouvelé leur conseil municipal. Le renouvellement partiel du conseil d'administration se déroulera à cette occasion, à la suite d'un processus de plusieurs semaines, puisque les électeurs sont répartis dans 7

pays d'Europe !

Le site de Charlieu (Loire, France) accueillera l'assemblée générale 2021 du réseau clunisien. Le président Rémy Rebeyrotte s'est entretenu à cet effet avec Georges Ziegler, président du Conseil départemental de la Loire.



## ELECTIONS MUNICIPALES INEDITES, CONSEQUENCES SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA FESC

Les élections municipales françaises ont été désorganisées en raison de l'épidémie de Covid-19. Les maires ne sont pas encore tous officiellement établis. Aussi, plus de 70% des communes membres de la Fédération n'ont pas pu désigner le représentant clunisien de leur site pour ce nouveau mandat.

Le choix des représentants est déterminant pour les sites, car celui-ci est l'interlocuteur unique de la municipalité membre avec la FESC. Mais surtout, parce qu'en 2020 les nouveaux représentants pourront se porter candidats au renouvellement partiel des membres du conseil d'administration prévu statutairement cette année. Le Conseil en place de la Fédération mettra tout en œuvre pour qu'en dépit du contexte bouleversé les élections puissent se tenir cet automne dans le respect scrupuleux des valeurs démocratiques.

## ◉ UNE PAGE D'HISTOIRE PAR LE CLUB HISTORIQUE MOZACOIS :

### NOS RUES NOUS PARLENT

La première dénomination officielle des rues de Mozac date de la délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 1936, présidé par le maire Henri Imbert.

Vingt et une rues et places sont ainsi désignées par les élus. Contrairement à la tendance actuelle, aucun nom de célébrités nationales, politiques ou artistiques, ne figure sur les plaques. Seule la rue « vers chez Monsieur Rouchier » prend le nom du physicien et chimiste Louis Pasteur.

Cet hommage rendu au découvreur du vaccin contre la rage prend tout son sens lorsqu'on sait que le maire de Mozac est aussi médecin et fondateur du sanatorium des Gravieres à Enval.

Quatre anciennes appellations, issues de l'usage dit coutumier, sont conservées :

- Place Saint-Paul, qui jouxtait, au sud, jusqu'en 1793, l'église paroissiale éponyme (emplacement de l'actuelle mairie).
- Rue de l'abbaye, puisqu'elle passe devant l'abbaye.



- Rue des Vergers , puisqu'elle passe alors devant le portail de l'enclos du verger qui s'étend à l'ouest jusqu'au pont sur le ruisseau Ambène, rue Louis Dalmas.

- Rue du Four-banal qui entoure l'ancien four à pain du village.

Trois noms d'anciens maires de Mozac sont attribués :

- Coste\* à la rue qui « va de la fontaine ronde (Place de la République) vers chez Thivrier ».

- Rouger\*\* à la rue des Foins ( quelquefois rue des fûts ).

- Jacques-Jabot \*\*\* à la l'impasse des Portes ( ainsi appelée car elle était autrefois proche des portes de l'abbaye, aujourd'hui disparues. Cette impasse n'est devenue véritablement rue que vers 1960, avec la démolition d'une grange par la municipalité Hulet.)

La « route de Riom à Volvic » devient, pour partie, « rue de l'Hôtel - de - Ville ».

La « place du Marché-aux-Planches » s'appelle désormais « Camille-Rigal » ( 1835-1926 – Président à la cour d'appel de Riom. Bienfaiteur de la commune.)

La rue du « Quartier Sarrazin » devient « du 4 Septembre » et rappelle ainsi la déclaration de la troisième République, par Léon Gambetta, le 4 septembre 1870.

La rue « d'Enfer » ( quelquefois des Fers – Rappelle probablement une ancienne prison du village) devient « Rue du 11 Novembre » pour l'Armistice de 1918.

La « Rue entre la mairie et l'école » devient « du Nord ». Elle sera nommée « Rue Louis-Sanitas », le 11 août 1942, pour rendre hommage à celui qui fut instituteur à Mozac, de 1904 à 1925, et aussi secrétaire de mairie.

La « Rue vers chez M. Gouay » prend le nom de « 14-Juillet » et rappelle la fête nationale de la République Française mais aussi la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 et la Fête de la Fédération de 1790.

« L'impasse Poupon » s'appellera « Rue de l'Ambène ». Curieusement, cet odonyme ne sera jamais employé, la population préférant l'appellation, non officielle, de « Chemin des Remparts », qui évoque les vestiges des fortifications de l'abbaye qui s'y trouvent. La dernière des Poupon, Francine, fut laveuse-blanchisseuse puis cuisinière au prestigieux hôtel-restaurant du Pailleret à Mozac. Elle serait l'inventrice de l'amuse-gueule ou amuse-bouche mais ne déposa pas de brevet d'invention.

La rue qui va de Riom à l'abbaye ne possède plus de nom officiel de nos jours. La tradition la nomme « Sous les murs ». En 1936, elle s'appelle « de la fontaine Clémentel à chez Brosson » et devient « Chemin du Château-d'eau ».



(\*) : Antoine Coste ( né le 4 août 1831 ), conseiller municipal de 1863 à 1868 et adjoint au maire de Riom de 1865 à 1868, maire de Salles ( Loire ) puis conseiller général de Noirétable ( 1868-1884 ). Il fut pendant une partie de cette période vice-président du Conseil Général de la Loire. Élu conseiller municipal de Mozac le 2 mai 1884. Il devient adjoint au maire puis maire de Mozac, le 13 mai 1900. Il le restera jusqu'au 15 mai 1904.

(\*\*) : Jean-Baptiste Rougier ( le 1 a été oublié sur la plaque) a été maire du 12 janvier 1795 au 9 juillet 1800 et de 1804 au 8 octobre 1845.

(\*\*\*) : Jacques Jabot Montagnon devient maire le 8 octobre 1876. Il le reste jusqu'au 18 mai 1884.

### NAISSANCES

|                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| REIS Mia .....                       | 28 janvier 2020 |
| OUSLATI Rafaël, Andrés .....         | 16 février 2020 |
| IBRAHIM PETIT Kelial .....           | 17 février 2020 |
| AHOUANTO Lilian .....                | 29 février 2020 |
| MARTINS Gabin .....                  | 13 février 2020 |
| MESSAGE Mía, Elsa .....              | 19 avril 2020   |
| MACEDO RAMOS Thomas .....            | 30 avril 2020   |
| LENORMAND Hugo, Paul, Célestin ..... | 3 mai 2020      |
| CONTRERAS Tayna .....                | 24 mai 2020     |
| MARQUES Maé .....                    | 6 juin 2020     |

### MARIAGES

|  |                  |
|--|------------------|
| BALLINER Thomas et DANIEL Cécile, Marie .....                | 14 décembre 2019 |
| BERTHE François, Gérard et GAUTHIER Anne, Maria, Agnès ..... | 25 janvier 2020  |

### DÉCÈS

|   |                              |                                      |                           |
|---|------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|
| LOUDIA El Magide .....                  | 10 décembre 2019             | DURIN Marie veuve BONNET .....       | 20 février 2020           |
| LE GRANCHÉ Madedeine veuve COUTAZ ..... | 27 décembre 2019             | REYNAUD Octave .....                 | 8 mars 2020               |
| PERRIN André .....                      | 30 décembre 2019             | GUILLEMOT Jean-Marc .....            | 10 mars 2020              |
| FROMENT Jean, .....                     | 3 janvier 2020               | MAZZIA Bruno .....                   | 19 mars 2020              |
| JOUBERTON Paulette veuve MERIGNAC ..    | 12 janvier 2020              | FLEURY Madeleine épouse GOYON .....  | 21 mars 2020              |
| GILLET Andrée veuve DECLoux .....       | 21 janvier 2020              | PECHOT Michel .....                  | 29 mars 2020              |
| CHATEAUNEUF Yves .....                  | 25 janvier 2020              | FRADETAL France .....                | 30 mars 2020              |
| FAURE Marthe veuve GRATADEIX .....      | 26 janvier 2020              | SABLON DU CORAIL Marie.....          | 31 mars 2020              |
| LAGEYRE Paul .....                      | 1 <sup>er</sup> février 2020 | DELORT Geneviève .....               | 14 avril 2020             |
| ROUMY Pierrette veuve GLORIOD .....     | 6 février 2020               | GUERRIER Alice épouse DASSAUD .....  | 16 avril 2020             |
| MOISSONNIER Claudette épouse NORMANN    | 6 février 2020               | FERRAND José .....                   | 18 avril 2020             |
| DEFRETIÈRE Odette veuve BADINA .....    | 9 février 2020               | BALMONT Liliane épouse BESSON .....  | 22 avril 2020             |
| JEAN Maurice .....                      | 10 février 2020              | TOURNADE Geneviève veuve AVIGNON ... | 26 avril 2020             |
| BAS Christophe .....                    | 11 février 2020              | LACAZE Pascal .....                  | 11 mai 2020               |
| DERICKSEN Henri .....                   | 13 février 2020              | FAURE Jacques .....                  | 13 mai 2020               |
| RORGUE Ginette .....                    | 14 février 2020              | RODRIGUES NOGUEIRA Maria .....       | 1 <sup>er</sup> juin 2020 |



**SARL  
CHAMPION**  
 au capital de 50 000 €  
 ESPACE MOZAC  
 LES GARDELLES  
 63200 MALAUZAT  
 Tél. 04 73 33 16 19 Fax 04 73 33 17 43  
 cedric.champion549@orange.fr



**PLATRERIE PEINTURE / CLOISONS SÈCHE  
 PROJECTION DÉCORATION / REVETEMENT  
 SOL & MURS / PLAFONDS SUSPENDUS**

**LA FERME  
 AUVERGNATE**



108 avenue Jean Jaurès  
 Zone de Mozac 63200 Mozac  
 ☎ 04 73 67 03 02  
 www.lafermeauvergnate.fr







**RENTRÉE**

2020

**-20%**

SUR VOTRE ARTICLE PRÉFÉRÉ\*

\*-20% SUR VOTRE ARTICLE PRÉFÉRÉ, DÈS 50€ TTC D'ACHAT. HORS PROMOTIONS, PRODUITS NON REMISABLES, CONSOMMABLES INFORMATIQUES, BUREAUTIQUE, LIBRAIRIE ET PRIX DÉGRESSIFS. VALABLE JUSQU'AU 15 AOÛT 2020 EN MAGASIN SUR PRÉSENTATION DU COUPON OU SUR [WWW.PGDIS.COM](http://WWW.PGDIS.COM) AVEC LE CODE RENTREE20.



**EN MAGASIN**

**ESPACE MOZAC**  
59 AVENUE JEAN JAURÈS

**WWW.PGDIS.COM**

04 73 64 42 65 - DU LUNDI AU SAMEDI 9H00 À 12H00 - 14H00 À 19H00



VIS TA VILLE...



• Carnaval



• Carnaval



• Carnaval



• Carnaval, Mozac Cyclo Club



• Mozac Cyclo Club



• M'dance



• Bénévoles



• Bénévoles